

TODDA-OCANA

Rappel aux chasseurs de pigeons

L'association de chasse Tolla-Ocana rappelle aux chasseurs de pigeons que, suite aux incidents liés à la saison de chasse 2018-2019, le tir au vol est interdit sur le territoire de l'association à savoir sur les communes de Tolla et Ocana. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.